



Aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 20

Fermetures partielles de longue durée

Montréal, le 26 juin 2014 – Le ministère des Transports du Québec tient à informer les usagers de la route que les travaux d'aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 20 en direction est à Lachine entraîneront une entrave partielle d'un tronçon de l'autoroute 20 et d'une portion de la bretelle menant de l'autoroute 13 à l'autoroute 20. Ces entraves débuteront le 3 juillet et devraient se terminer à la fin du mois d'août.

Entraves à la circulation

Du 3 juillet jusqu'à la fin du mois d'août

- Fermeture partielle (1 voie fermée) d'un tronçon de l'autoroute 20 en direction est compris entre la 32^e Avenue et la 1^{re} Avenue.
- Fermeture partielle (1 voie fermée sur 2) d'une portion de la bretelle menant de l'autoroute 13 en direction sud à l'autoroute 20 en direction est.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, ces interventions pourraient être reportées.

En 2014, plusieurs chantiers seront en cours sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter la section [Mobilité Montréal](#) du site quebec511.info pour planifier leurs déplacements. Il y a toujours des chantiers sur les routes du Québec, où s'activent travailleurs et signaleurs. La consigne à respecter demeure : quand c'est orange, on redouble de prudence!